



N°1 - JANVIER 2019

OPALIM
ORGANISATION
DES PRODUCTEURS
ASSOCIÉS DU LIMOUSIN

CONTACT ELEVAGE

LE JOURNAL DES ADHÉRENTS



La pasteurellose ovine

Page 12



**L'ambiance du bâtiment :
un critère majeur**

Page 8

www.opalim.org

EDITO**Chères et
Chers Collègues,**

En cette nouvelle année je veux d'abord vous présenter tous mes vœux de santé et de réussite personnelle pour vous et vos proches. Sur le plan professionnel, l'élevage de ruminant qui nous unit; nous faisons face à une situation telle que l'heure n'est pas aux vœux mais plus que jamais à l'action.

Notre devoir est en premier lieu de dénoncer la haine dont nous sommes la cible. Ne nous y trompons pas lorsque 500 millionnaires biens pensants, repus de luxe, et dont les incessants voyages en avion leur procurent une empreinte carbone bien supérieure à tout le troupeau allaitant français, appellent à un lundi sans viande, ce n'est ni pour la santé de l'humanité, ni pour le bien-être animal, ni même contre le réchauffement climatique mais idéologiquement pour faire disparaître l'élevage et les éleveurs, tuer nos territoires.



En 2019, je vous appelle à le répéter inlassablement et à toute occasion en particulier à nos élus. Le gouvernement envisage de légiférer pour faire respecter l'état de droit vis-à-vis des casseurs alors que ceux qui cassent nos professions soient sévèrement punis et encore plus s'ils sont des stars, journalistes réputés de l'audiovisuel public ou politicards en mal de médias.

En second lieu nous devons continuer à mettre en lumière le scandale du prix auquel sont payés nos animaux. Nous pouvons faire et refaire nos coûts de production, le constat est toujours le même, ils ne permettent pas de dégager une rémunération pour vivre dignement. Avec le relèvement du seuil de revente à perte mis en œuvre suite aux EGALIM, chacun doit savoir que les GMS ont les moyens de payer plus chers nos produits. Les négociations en cours au sein de l'interprofession bovin viande n'en sont pas pour autant fructueuses à ce jour. Là également je vous engage à le faire savoir largement autour de vous en particulier dans vos relations extra agricoles.

Alors pour 2019, je prends pour OPALIM deux résolutions.

En premier, parce que la communication est l'affaire de chacun de nous. OPALIM vous fournira très régulièrement les éléments nécessaires pour légitimer l'élevage et décrédibiliser les anti-viandes.

En second, parce que les relations avec la filière sont au cœur des missions de votre OP. Nous allons travailler à rendre effectifs dans les relations commerciales les indicateurs de coût de production et tant pis si cela froisse quelques-uns de nos interlocuteurs.

En 2019, un seul maître mot, soyons offensifs !

Roland PELLENARD
Président d'OPALIM

SOMMAIRE

Actu & Evénements

Service Aide Ovine	P 3
Journée lumineuse pour la section ovine	P 3
Formations à venir d'OPALIM	P 4
Cahiers des Charges Label Rouge évoluent	P 5

Services & techniques

Des veaux plus forts, des éleveurs plus sereins... grâce à un bon colostrum	P 6
Calamité Sécheresse sur les départements de la Creuse et de la Haute-Vienne	P 7
Sécher du foin en grange : se former pour trouver la solution adaptée	P 7
L'ambiance du bâtiment, critère majeur dans les problèmes respiratoires en élevage bovin : retour sur formation	P 8-9



Synchronisation des chaleurs chez les vaches allaitantes	P 10-11
La pasteurellose ovine	P 12-13



Fumier : moins de pertes, hygiénisation, niveau de maturation... les pistes pour plus d'efficacité	P 14-15
S'équiper pour la mise en place de clôtures électriques... C'est possible avec OPALIM	P 16-17



Coût de production : indispensable pour l'exploitant et déterminant pour la filière	P 18-19
--	---------

Responsable de la publication : Roland PELLENARD

Responsable de la rédaction, Secrétaire de rédaction :
Victoire DEPOIX, Marie SEGOVIA et Sophie BETOULLE

Rédacteurs de ce numéro : Victoire DEPOIX, Marie SEGOVIA,
Amélie JUDE, Guillaume CATAYS, Laurène ROCHE
et Laura BOURDEIX.

Impression : Atelier Graphique - 05 55 50 68 22 - LIMOGES

Crédit Photo : OPALIM, Atelier Graphique

OPALIM : 2 Avenue Georges Guingouin
CS 80912 PANAZOL - 87017 LIMOGES Cedex 1
05 87 50 42 30 - www.opalim.org

Imprimé à 1 650 exemplaires
Prix du numéro : 3 euros

SERVICE AIDE OVINE



Comme chaque année,
**OPALIM vous accompagne gratuitement
pour votre déclaration ovine**

Pour rappel : La déclaration ovine se fait obligatoirement sur Télépac.

Date limite de dépôt : 31 Janvier 2019

**OPALIM vous apporte
également son aide
pour compléter votre
recensement annuel ovin
et votre inventaire bélier.**



Ces documents sont à retourner à l'EDE avant le 31 Janvier 2019

N'hésitez pas à contacter OPALIM au 05 87 50 42 30

Journée lumineuse pour la section ovine

Des idées, des envies et des projets

Le 13 septembre dernier, une formation éleveurs sur le thème du désaisonnement lumineux en ovins s'est déroulée près de St Yrieix la Perche.

Cette formation avait pour but de faire connaître et d'expliquer aux éleveurs le fonctionnement du désaisonnement des brebis grâce à la lumière. Principes théoriques du désaisonnement, intérêts, protocole, chiffrage du projet ont été abordés tout au long de la matinée.

L'après-midi était consacrée à la visite d'une exploitation où ce procédé est en place depuis 10 ans déjà ; une façon pour les éleveurs de visualiser concrètement le projet mais aussi de les conforter dans les bénéfices qu'ils pourront en tirer.

Les premiers retours ont été très satisfaisants puisque sur les 5 exploitations présentes à la formation, l'une d'entre elle s'est déjà lancée dans l'aventure avec un protocole qui a débuté fin novembre et deux autres exploitations étudient sérieusement le projet pour une mise en place possible l'hiver prochain.

Si vous êtes intéressés par cette solution, alternative au désaisonnement hormonal, n'hésitez pas à contacter votre vétérinaire Guillaume CATAYS pour une nouvelle programmation de cette formation. *Amélie JUDE*



COMMERCE de BESTIAUX EXPORTATION

Ets Henri et Philippe DUBOIS

LES ALLOIS - LA GENEYTOUSE
87400 SAINT-LÉONARD-DE-NOBLAT

Philippe DUBOIS : 06.08.10.75.13
Jérôme MAUSSET : 06.14.18.83.37
Email : dubois.hp@wanadoo.fr

à noter!

Formations à venir d'OPALIM

24 JANVIER 2019

*Minéralisation
des
bovins allaitants*

7 FEVRIER 2019

*Veau de lait :
Quelle minéralisation
pour des veaux
performants*

28 FEVRIER 2019

*Sécher du foin en grange :
Gagner en qualité sur les
fourrages produits,
en partenariat
avec Base*

*Éleveur infirmier :
Problèmes respiratoires
et
ambiance bâtiment*



*Formation ration
mélangée
par
Yann MATHIOUX,
cabinet BDM*

**N'hésitez pas à contacter
votre technicien OPALIM !**

KBS GENETIC

Animaux
Embryons
Semences

**La génétique adaptée
aux différents marchés
et des origines nouvelles !**

KBS GENETIC

Lieu-dit Les Pâquerettes
87260 Saint Hilaire-Bonneval

Tél : +33 (0)5 55 48 00 00

kbs-genetic@wanadoo.fr

Beppe Pantaleoni : +33 (0)6 40 51 43 70



www.kbs-genetic.com



HOMOZIGOTE POLLED
IDALGO PP



La génétique du futur

Point de vigilance

Les cahiers des Charges Label Rouge évoluent

Aujourd'hui plus que jamais, le consommateur souhaite avoir une alimentation saine et connaître la provenance des produits qu'il consomme. La viande rouge, comme hier les œufs ou le porc doivent s'adapter à ces attentes.



Les comités de gestion Bœuf, Junior et Veau de Limousin Promotion et de l'Association Charolais Label Rouge ont décidé, en octobre dernier, de faire évoluer les exigences pour la production de viandes Limousines et Charolaises Label Rouge afin de répondre à l'attente des consommateurs.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, 3 critères supplémentaires devront être vérifiés pour répondre au nouveau cahier des charges imposé par les Conditions de Productions Communes Label au niveau national :

- Autonomie alimentaire : 80 % de l'alimentation du troupeau devra provenir de l'exploitation.

- Interdiction des OGM : vous devrez vous engager à ne pas cultiver de plantes génétiquement modifiées (en particulier le maïs et le soja pour les zones concernées). Vous devrez également vous engager à vous approvisionner, **pour l'alimentation du troupeau bovin, de la naissance à la finition, en matière première non OGM < à 0.9 % ou en aliments référencés Label Rouge garantis non OGM à < 0.9 %.**

- Interdiction des traitements antibiotiques en finition : vous devrez vous engager à ne pas réaliser de traitements antibiotiques durant les 4 derniers mois de la vie de l'animal en filière Bœuf Limousin et Limousin Junior et Charolais Label Rouge et durant les 2 derniers mois de la vie de l'animal en filière Veau du Limousin élevé Sous la Mère. Tout animal traité pendant cette période sera exclu de la labellisation.

Ces nouvelles exigences de Limousin Promotion et de l'Association Charolais Label Rouge ne seront pas sans conséquences sur votre conduite d'élevage, que ce soit sur le plan de l'alimentation comme pour celui de la gestion sanitaire.

Votre technicien OPALIM ainsi que l'équipe vétérinaire et technique reste à votre disposition pour répondre à vos interrogations et pour vous accompagner au mieux dans ces changements: production de protéines à la ferme, choix d'un nouvel aliment, gestion sanitaire autour de la période d'engraissement.



Laura BOURDEIX



Pérignanas

**87520
CIEUX**

SARL au capital de 150 000 €
Paiement comptant possible

tél. : 05 55 03 25 62 • fax : 05 55 03 82 89
limobovi427@orange.fr

Christophe SAPPEY
06 09 73 81 36

Fabrice MARTINHO
06 22 72 58 17

COMMERCE DE BESTIAUX
TOUTES CATÉGORIES
 (export - viande en gros)



Des veaux plus forts, des éleveurs plus sereins... ... grâce à un bon colostrum



Qu'est-ce que le colostrum ?

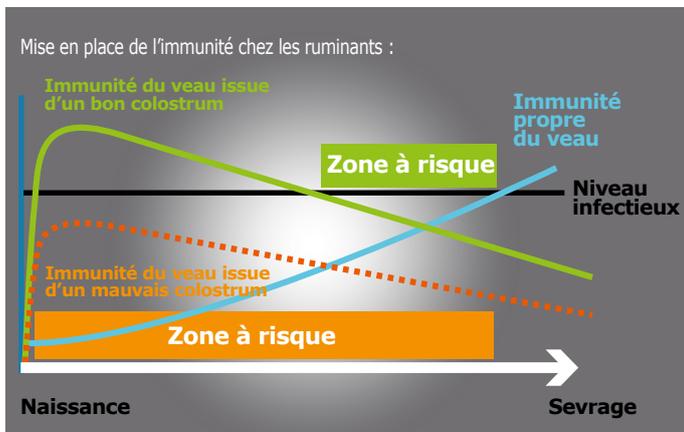
Le colostrum de première traite est un aliment complet en tout point pour le veau.

Naturel et gratuit, il apporte :

Immunité	Éléments nutritionnels	Promoteurs de croissance
<ul style="list-style-type: none"> • Anticorps • Cellules maternelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Eau • Energie • Oligo-éléments et minéraux 	<ul style="list-style-type: none"> • Hormones • Facteurs de croissance

En quoi le colostrum est-il important pour prévenir les diarrhées du veau ?

L'apport de colostrum est la seule défense contre les principaux agents pathogènes responsables de diarrhées lors des premières semaines de vie. Il permet le transfert de l'immunité de la mère au veau, via les anticorps et les cellules immunitaires.



Comment améliorer l'immunité du veau dans les 1^{ers} jours de vie ?

- Préparer les bêtes au plus tôt : dès la puberté pour les primipares ou dès le tarissement de la lactation précédente pour les multipares.
- Apporter une alimentation énergétique et équilibrée.
- Maîtriser les populations de parasites (douve, strongles gastro-intestinaux) qui altèrent la qualité colostrale.
- Apporter suffisamment d'oligo-éléments (iode, sélénium, zinc, cuivre...) et vitamines.
- Vacciner les mères contre les germes de diarrhées afin de stimuler une réponse immunitaire.

En surveillant la qualité et la prise colostrale par le veau :

- **Le veau doit recevoir le maximum de colostrum** (entre 1.5L et 4L) dans les 2 premières heures de vie. Sachant qu'après 24h de vie, la barrière de son intestin devient imperméable aux anticorps.
- **Contrôler le pis de la mère** : absence de mammite, de sang, d'œdème et aspect du colostrum épais, à la différence du lait.
- **Évaluer la qualité du colostrum** en mesurant le taux d'anticorps avec un réfractomètre par exemple. Cette mesure est gratuite et peut se faire directement à la ferme. L'analyse doit se faire dès le début de la saison de vêlage, sur quelques animaux, puis ponctuellement au cours de la saison afin de s'assurer du bon déroulement. Votre technicien peut réaliser cette mesure avec vous.

Qualité du colostrum selon la teneur en IgG :



En s'assurant du transfert d'immunité colostrale sur le veau :

- Prendre la température du veau à 24h (qui doit monter entre 39.2 et 39.5°C).
- Réaliser des prises de sang avec votre vétérinaire afin de mesurer le taux d'anticorps du veau (de 2 à 6 jours). Le transfert de l'immunité colostrale est correct si le veau a de 10 à 20g d'anticorps par litre de sang.

- Vaccination de la mère :**
 - Réponse immunitaire spécifique
 - Augmentation des anticorps contre les pathogènes ciblés
- De la mère au veau via le colostrum :**
 - Enrichissement du colostrum en anticorps spécifiques
 - Transfert de l'immunité au veau via le colostrum
- Protection du veau contre les pathogènes :**
 - Passage des anticorps dans le sang du veau

Des solutions existent pour renforcer l'immunité des veaux à la naissance

Marie SEGOVIA



Calamité Sécheresse sur les départements de la Creuse et de la Haute-Vienne :

Pensez à faire votre déclaration sur Telecalam

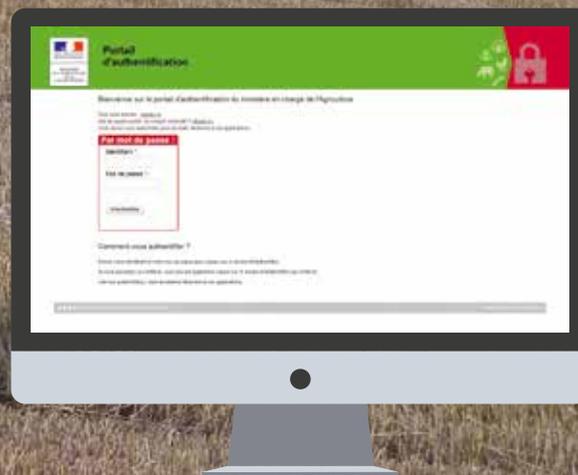
Les départements de la Haute Vienne et de la Creuse ont été déclarés en Calamité Sécheresse.

Pour toucher l'indemnité, une déclaration est à faire sur telecalam



**Ce service est ouvert
du 9 janvier au 5 février**

Au préalable de la déclaration, il est nécessaire de faire remplir un formulaire spécifique à votre compagnie d'assurance.



Votre technicien OPALIM est à votre disposition pour vous aider à faire cette déclaration.

Sécher du foin en grange : se former pour trouver la solution adaptée

OPALIM, en partenariat avec la société BASE, vous propose 3 jours de formation sur le séchage thermovoltaïque en grange.

Le séchage thermovoltaïque, qu'est-ce que c'est ?

C'est un procédé qui consiste à la fois à utiliser l'air qui se réchauffe entre la toiture et le panneau photovoltaïque et à produire de l'électricité qui sera vendue.

L'air ainsi réchauffé est soufflé sous le fourrage afin de le sécher puis de le conserver.



Pourquoi ?

Cette technologie permet de produire un fourrage de qualité par un séchage en douceur.

Un foin ainsi séché sera de grande qualité et aura une appétence augmentée. Par la mise en place d'un séchoir, il est également possible d'augmenter l'autonomie de son exploitation et ainsi diminuer les achats de protéines.

La première journée de formation aura lieu à Panazol au Safran le 28 février.

Inscrivez-vous au 05 87 50 42 30.

L'ambiance du bâtiment, critère majeur dans les problèmes respiratoires en élevage bovin : retour sur formation

Une réunion technique a été organisée début novembre à Montbron (16) en partenariat avec le laboratoire Zoetis. Cette réunion a été l'occasion d'aborder les liens entre affections respiratoires en élevages et ambiance de bâtiment.

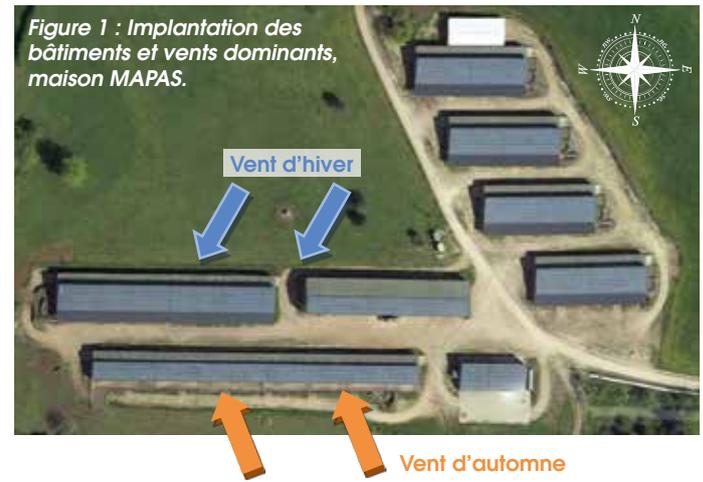
La matinée en salle était consacrée à une approche théorique de ces thèmes. Nous avons revu les notions clés concernant les maladies respiratoires en élevage puis nous nous sommes penchés sur un des principaux facteurs favorisant ces maladies: le bâtiment, avec un rappel exhaustif des points importants à prendre en compte lors de la construction ou de la rénovation d'un bâtiment.

L'après-midi, la famille MAPAS a eu la gentillesse d'accueillir la formation sur son site pour nous permettre de mettre en pratique les notions d'analyse d'un bâtiment vues le matin.

Revenons rapidement sur les principaux éléments présentés.

L'implantation du bâtiment

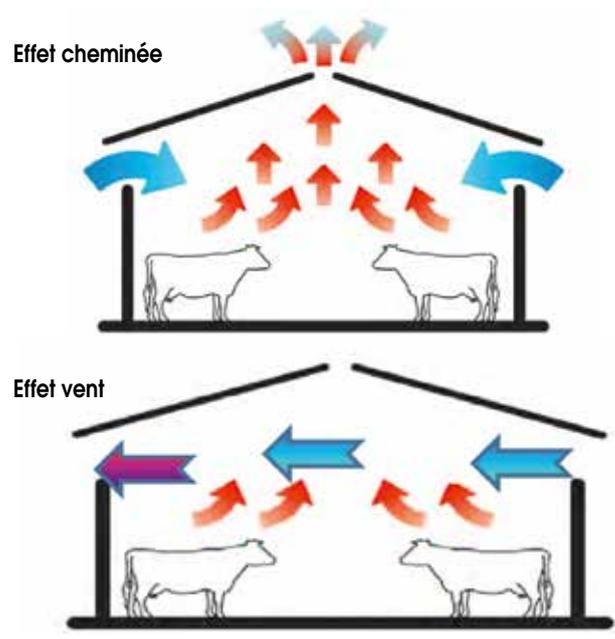
Le premier point de vigilance est l'implantation du bâtiment ainsi que son orientation. Il faut prendre en compte les vents dominants et le positionnement des autres bâtiments, déjà existants, puisqu'ils peuvent perturber ou modifier la ventilation au sein du bâtiment étudié.



Les différents types de ventilation statique

Les 2 types de ventilation les plus fréquentes dans les bâtiments d'élevage bovin sont :

Figure 2 : les deux types de ventilation statique en bâtiment.



Quel que soit le type de ventilation choisi, il faut veiller à éviter les grands volumes d'air pour limiter les écarts de température. Dans le cas d'un bâtiment

Sodem-Covimo, abattoir partenaire de la filière ovine depuis 1978 est un acteur incontournable des démarches de qualité (agneau IGP du Poitou-Charentes et agneau fermier label rouge le Diamandin).

N'hésitez pas à contacter le service achats au 05 49 84 98 40

Rejoignez-nous !
facebook



fonctionnant en « effet vent » une profondeur trop grande peut engendrer un volume d'air trop important : l'air chaud ne parvient alors plus à sortir, il se refroidit, l'eau se condense. Humidité et air froid retombent sur les animaux. Dans le cas d'un bâtiment fonctionnant en effet cheminée, les trop grands volumes d'air se retrouvent dans les bâtiments trop hauts au faitage et/ou les bâtiments trop larges.

Le renouvellement d'air : un point clé de la maîtrise

La totalité de l'air dans une stabulation doit être renouvelée 12 fois par heure environ, soit toutes les 5 minutes.

Nous avons pu apprécier ce paramètre lors de la visite des bâtiments de la maison Mapas. Le renouvellement d'air peut tout simplement être apprécié à l'odeur : en cas d'odeur d'ammoniac perceptible, on peut supposer que le renouvellement est insuffisant. Les toiles d'araignées sont également un indice d'une mauvaise ventilation par manque de déplacement et de renouvellement de l'air. La réalisation d'un fumigène permet de visualiser les mouvements d'air dans la stabulation, les courants d'air parasites éventuels ainsi que de les quantifier. Ils sont le reflet à un instant t du fonctionnement de la ventilation du bâtiment.

Toutes ces notions répondent à des normes issues de nombreuses observations terrain. Toutefois, dans les faits, difficile de répondre à un optimum, soit parce qu'il s'agit d'un cas de reprise de bâtiment déjà existant, soit parce que certaines contraintes (panneaux photovoltaïques, zone d'implantation) nous en imposent l'orientation. Des aménagements accessibles sont alors possibles pour améliorer la ventilation (ouverture au faitage, plaque avec cheminée, ajouter le bardage en bois, pose de filets brise-vent ou tôles perforées, mise en place d'écailles...)

Cette journée nous a également permis d'échanger sur les aménagements possibles des bâtiments d'élevage permettant de faciliter le travail au quotidien comme les dispositifs de barrières ou les moyens de contentions divers qui permettent d'être plus opérationnel, notamment dans le cadre des mesures sanitaires qui nous contraignent à la manipulation de plus en plus fréquente des animaux (prophylaxie, FCO...).



Système de contention adossé au bâtiment, maison MAPAS.



D'autres journées de formations sur les bâtiments auront lieu cet hiver. **N'hésitez pas à vous rendre sur le site www.opalim.org pour en connaître les dates.**

Laurène ROCHE



Synchronisation des chaleurs chez les vaches allaitantes

Assez fréquent chez les bovins laitiers, l'induction et la synchronisation des chaleurs pour grouper les femelles aptes à reproduire restent des pratiques assez marginales en élevage bovin allaitant. Pourtant, dans un élevage chaque jour plus soucieux des détails, où le temps de travail est un paramètre important, les intérêts potentiels sont nombreux. Passons-les en revue !

Vêlages groupés ou étalés ?

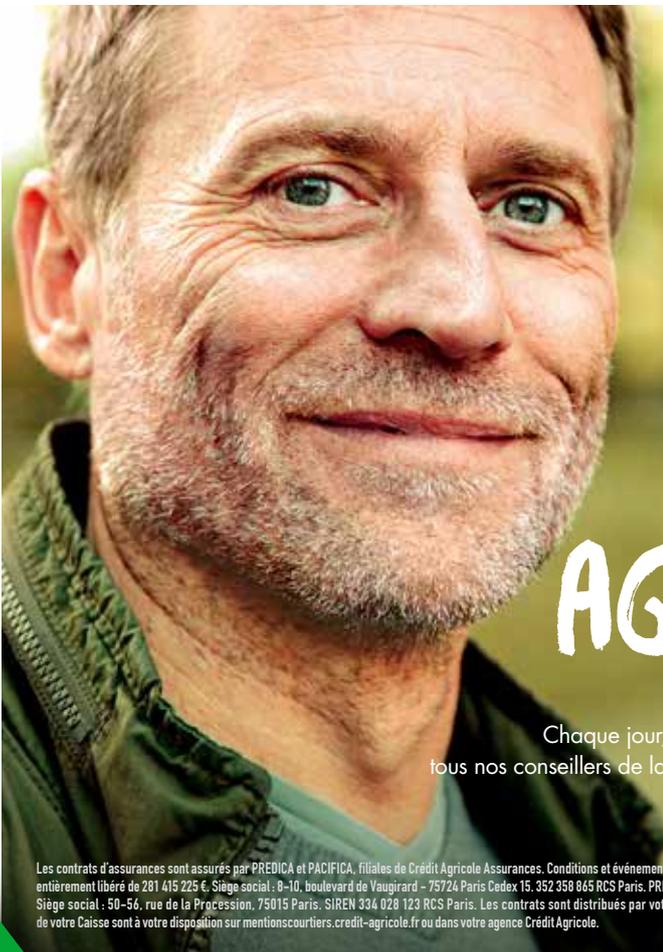
La maîtrise des cycles sexuels chez les ruminants consiste à exercer un contrôle de la croissance folliculaire et de l'ovulation chez la femelle, de sorte à contrôler le moment où les femelles viennent en chaleurs et par extension de planifier le vêlage.

- Grouper les chaleurs permet de s'affranchir de leur détection, condition sine qua non pour l'utilisation de l'insémination artificielle. L'insémination peut dans ce cas être réalisée en une seule fois, d'où un gain de temps et d'énergie important.

- Des chaleurs groupées impliquent des vêlages groupés. En dépit d'une charge de travail conséquente sur une courte période, les avantages qui en découlent sont :

- Vêlage à une période choisie.
- Préparation à la mise-bas identique et optimale sur toutes les femelles simultanément (alimentation, cure de minéraux, oligos et vitamines, vaccination).
- Pas de mélange des classes d'âge, source potentielle de nombreux problèmes (vol de colostrum, transmission des germes des plus âgés aux plus jeunes, plus sensibles).
- Sevrage en une seule fois (lots homogènes, maîtrise des doses de traitements, phénomène de dominance limitée).

- Un intérêt supplémentaire existe pour les éleveurs-sélectionneurs : s'affranchir au maximum des variations dites « environnementales » par une conduite identique de tout le lot mère-veau, permettant une observation optimale des valeurs génétiques, pré-requis indispensable pour une sélection fiable.



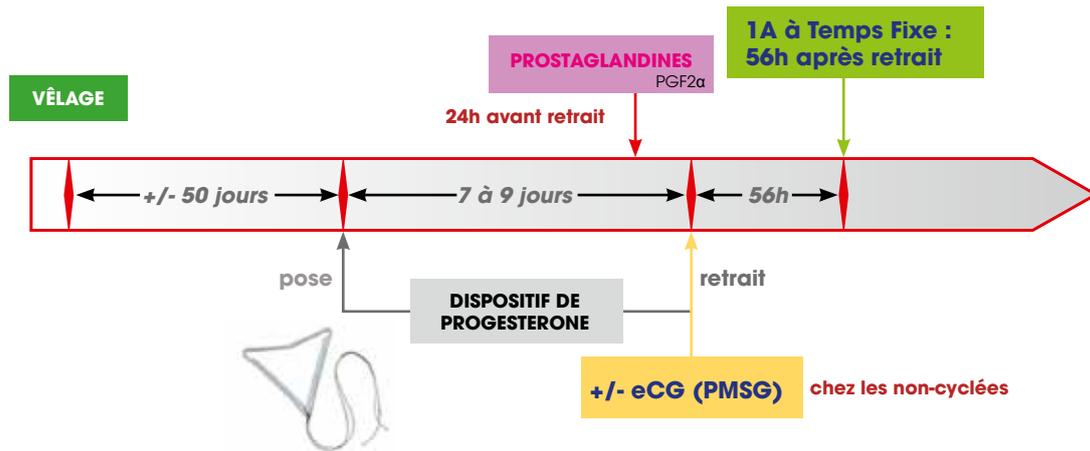
TOUTE
UNE BANQUE
POUR LES
AGRICULTEURS.

Chaque jour, dans les bons comme dans les mauvais moments, tous nos conseillers de la banque et de l'assurance se mobilisent pour vous.

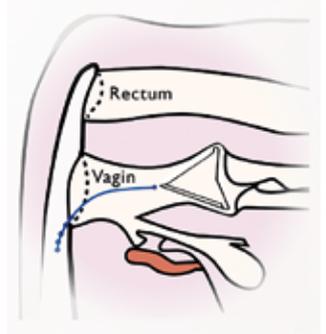


Les contrats d'assurances sont assurés par PREDICA et PACIFICA, filiales de Crédit Agricole Assurances. Conditions et événements garantis indiqués aux contrats. PACIFICA - Compagnie d'assurance dommages, entreprise régie par le Code des Assurances, S.A. au capital entièrement libéré de 281 415 225 €. Siège social : 8-10, boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 845 RCS Paris. PREDICA - Compagnie d'assurance de personnes, entreprise régie par le Code des Assurances, S.A. au capital entièrement libéré de 997 087 050 €. Siège social : 50-56, rue de la Procession, 75015 Paris. SIREN 334 028 123 RCS Paris. Les contrats sont distribués par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier. Les mentions de courtier en assurance de votre Caisse sont à votre disposition sur mentionscourtiers.credit-agricole.fr ou dans votre agence Crédit Agricole.

Principes de synchronisation : protocole



- **1^{ère} étape** : jour 0 : mise en place d'un dispositif intravaginal imprégné de progestérone (1,55 g).
- **2^e étape** : jour 6 à 8 (la veille du retrait du dispositif) : injection de PGF2a (prostaglandines).
- **3^e étape** : 24h après l'injection : retrait du dispositif. Le jour du retrait, une injection de 500 UI d'eCG (= PMSG) est réalisée. Indispensable pour faire rentrer en cyclicité les femelles non cyclées.
- **4^e étape** : 56 h après le retrait, les vaches viennent en chaleur et sont donc prêtes à être saillies ou inséminées.



Résultats et coût

- Avec ce protocole hormonal, le taux de synchronisation des chaleurs est estimé supérieur à 90% 3 à 4 jours après le retrait du dispositif. Les 10% d'échec en moyenne sont généralement dus aux femelles non cyclées qui le restent malgré le protocole.
- Les résultats les plus probants sont obtenus au printemps lorsque la luminosité augmente et que les animaux ont la possibilité de pâturer une herbe riche en énergie, en azote et en vitamines. Sur des animaux maigres, un flushing (complémentation de 2 à 3 UF) peut être réalisé 2 semaines avant le début du protocole.
- Le coût de réalisation total de ce protocole est évalué entre 10 et 15 euros par animal, hors coût de l'insémination et du travail.

Précautions et astuces pour optimisation des résultats

- Afin de limiter les vaches en anoestrus et donc de potentiels échecs, il est recommandé d'attendre au moins 50 jours après le vêlage précédent pour initier le protocole. Attention : contre-indication en cas de pathologie génitale (ex : métrite).
- La mise en place du dispositif doit être réalisée dans de bonnes conditions d'antisepsie : il faut nettoyer la région péri-anale et désinfecter le pistolet à l'antiseptique (ex : povidone iodée, chlorexidine) entre chaque animal.
- L'action du stress est néfaste, il faut donc veiller à éviter des interventions pendant et après le protocole (écornage, parage, traitement antiparasitaire buvable ou injectable ...).

Les vétérinaires OPALIM peuvent vous accompagner dans la recherche du protocole le plus adapté à vos pratiques.

Guillaume CATAYS



NÉGOCE DE BESTIAUX



L'Aventure ■ 17230 Marans
Tél. 05 46 01 11 53
www.maison-arsicaud.com

La pasteurellose ovine

Il s'agit d'une infection contagieuse de l'appareil respiratoire due à des bactéries, les pasteurelles. Ces bactéries sont peu résistantes dans le milieu extérieur et facilement détruites lors d'une désinfection. La contamination se fait essentiellement par contact entre animaux porteurs et animaux sains, notamment entre une brebis porteuse et son agneau.



La pasteurellose ovine a un impact économique important dans un élevage ; le taux de mortalité dans un lot d'agneaux reste la plupart du temps assez faible (2 à 3 %) mais peut atteindre jusqu'à 20 % en cas de forte épidémie ; le plus pénalisant reste la morbidité (le nombre de malades) qui peut s'élever jusqu'à 50 % dans un troupeau. Les performances de croissance sont alors directement touchées, et ces pertes sont la plupart du temps irréversibles en cas de passage de l'infection à la chronicité.

Comment la reconnaît-on ?

La pasteurellose concerne tous les types d'élevages, toutes les classes d'âge, avec néanmoins un risque plus élevé pour les agneaux de bergerie.

Elles évoluent sous deux formes cliniques distinctes :

- Une forme septicémique chez les très jeunes agneaux.
- Une forme pulmonaire chez les jeunes agneaux et les adultes.

Mise en ligne de l'extranet de

L'ADPAP

Afin d'améliorer la communication interne à la filière, et ce auprès de tous les opérateurs des démarches **IGP** et **Label Rouge**, **L'ADPAP** a doté son site internet d'une interface destinés aux opérateurs habilités.

Réalisé avec le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Fonds Européen FEADER, cet extranet permet à ses usagers d'avoir un accès immédiat aux documents officiels de certification (cahiers des charges, plan de contrôle, liste aliments référencés, etc.).

Cet outil est opérationnel depuis 1^{er} janvier 2019.

Nous vous invitons dès à présent à vous inscrire à l'adresse suivante :

www.agneau-poitou-charentes.com/extranet/



Lors d'atteinte septicémique chez le jeune agneau, on constate généralement des cas sporadiques de mortalité brutale, sans symptômes annonciateurs. Au fur et à mesure de la progression de la maladie on peut parfois observer des animaux cliniquement atteints, présentant une hyperthermie (hausse de température), une inappétence, des symptômes respiratoires divers : difficultés respiratoires, jetage nasal, etc...

En ce qui concerne la forme pulmonaire, on observe plus généralement une hyperthermie, un abattement, de la toux, un amaigrissement et/ou un arrêt de la croissance chez les jeunes animaux.

A quoi est-elle due ?

C'est une maladie multifactorielle où les agents infectieux essentiels sont les pasteurelles. Mais sans facteurs favorisants, il n'y a pas de développement de la maladie.

En effet, les pasteurelles profitent de l'état d'immuno-dépression (affaiblissement) provoqué par différents stress pour exprimer pleinement leur pouvoir pathogène.

Les facteurs favorisants sont multiples :

- Variations de température
- Bâtiment mal ventilé (excès ou insuffisance)
- Concentration en ammoniac
- Stress : transport, alimentation, sevrage
- Mélanges d'animaux de classe d'âge différente
- Virus

On retrouve trois types de pasteurelles impliquées dans les formes cliniques de la pasteurellose ovine :

- **Mannheimia haemolytica** : elle est à l'origine de formes septicémiques sur des très jeunes agneaux dès les premiers jours de vie, de formes pulmonaires sur des animaux de tout âge et plus rarement apparition de mammites.

- **Pasteurella trehalosi** : elle se traduit soit par des formes septicémiques rencontrées principalement sur des agneaux de 3 à 12 mois, à l'automne, lors d'un passage à une alimentation plus riche par exemple ; soit par des formes pulmonaires sur des animaux de tout âge.

Ce sont les deux espèces de pasteurelles les plus impliquées dans la maladie chez les ovins.

Une troisième est présente mais rarement isolée chez les ovins :

- **Pasteurella multocida** : elle intervient dans des formes moins aiguës, chez des agneaux et des adultes.

D'autres agents infectieux tels que des virus grippaux, des mycoplasmes ou des parasites peuvent être à l'origine du développement de la maladie ; ils sont, dans ces cas, responsables de l'abrasion cellulaire du tissu bronchique et pulmonaire permettant le passage des pasteurelles.

Des pistes d'amélioration pour limiter le développement des pasteurelles

- Le bâtiment :
 - avoir une bonne circulation d'air mais sans courants d'air.
 - limiter les vapeurs d'ammoniac : attention à la densité d'animaux, paillage régulier, utilisation d'asséchant litière.
- Eliminer les animaux infectés chroniques : ils entretiennent la maladie et la propage
- Avoir une bonne gestion du parasitisme respiratoire
- Vaccination possible des agneaux et/ou des mères

Amélie JUDE



Fumier : moins de pertes, hygiénisation, niveau de maturation... les pistes pour plus d'efficacité

Le stockage : un point crucial

Entre la sortie des bâtiments et le moment où ils sont utilisés, les engrais de ferme peuvent perdre beaucoup de leurs valeurs fertilisantes. Les unités se lessivent dès les premières pluies qui expulsent du tas, par effet piston, un liquide riche en éléments fertilisants. Le tableau ci-dessous indique les niveaux de pertes.

Pertes en % de la teneur totale (source BRDA 2015)

	Azote*	Phosphore**	Potassium	Calcium et Magnésium	« sucres » (énergie)
1 ^{ère} pluie	2 à 30	10 à 15	30 à 35	20 à 25	20 à 40***
Saison de 1000 à 1500 mm /an	55 à 65	25 à 35	75 à 80	30 à 50	60 à 85

*Inclut la volatilisation - **Dans les jus noirs - ***Selon l'intensité de fermentation de départ

Ainsi même pendant un stockage de courte durée les pertes sont significatives. Calculons les pertes pour un atelier de 80 VA produisant 400 T de fumier / an (composition en U / T : 5 U N + 3 U P2O5 + 8 U K2O).

Au total l'atelier de 80 VA produit donc	Pertes potentielles en % (1 ^{ère} pluies)	Pertes potentielles en U	Pertes potentielles en € équivalent engrais
2000 U de N	30 % du N	- 600 U N	N : 600 € (1 €/U)
1200 U de P2O5	15% du P2O5	- 180 U P2O5	P2O5 : 180 € (1 €/U)
3200 U de K2O	35 % du K2O	- 1120 U K2O	K2O : 670 € (0,6 €/U)
			= - 1450 €

Ces pertes d'éléments fertilisants viennent surtout pénaliser la production fourragère : on estime entre 20 à 40 % de rendement en moins (avant apport d'engrais minéraux).

Des fermentations poussives = hygiénisation incomplète

Une fois entreposé, le fumier démarre une fermentation induisant une montée en température. C'est cette montée en température qui assure l'assainissement : destruction des pathogènes et annulation du pouvoir germinatif des adventices.

Cependant une hygiénisation complète est fonction d'un couple durée / température : 15 jours à plus de 55° C ou 6 semaines à plus de 50°C.

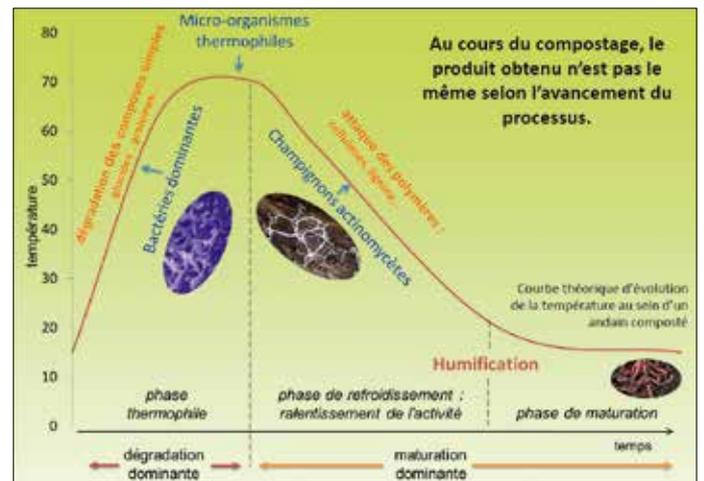
La quantité d'oxygène, l'humidité et la quantité d'énergie (= « sucres ») disponible pour les micro-organismes sont des facteurs clés afin de ne pas avoir des fermentations poussives ne permettant pas d'atteindre le couple durée / température suffisant...

Les enjeux sont double :

- salissement des prairies
- sécurité sanitaire sur prairie

Le niveau de maturation : chercher le compromis

Le niveau de maturation idéal : voilà une question complexe mais il semble que la meilleure des solutions est celle du compost jeune, compromis entre effet fertilisant rapide / effet amendant (voir ci-dessous).



BELLIVIER 
SAS
Commerce de bestiaux

Achat | Vente | Echange
Peyras - 16270 ROUMAZIERES-LOUBERT
Tél. 05 45 71 74 25 - Fax. 05 45 71 72 56
Eric : 06 85 12 90 38
Jean-Bernard : 06 85 12 90 39



	Fumier jeune	Fumier assaini 2-3 semaines 2 retournements	Compost jeune 2-3 mois 2-3 retournements	Compost mûr 4-6 mois > 3 retournements
Réactivité de l' N	- / ++ fonction % paille	++	++	+
Fuites N épandage	++	+	0	0
Effet sur la vie du sol	- si doses élevées et répétées	++	++	+
Risque sanitaire	+++	+ / 0	0	0
Effet amendant (humus)	+	+ / ++	++	+++
Odeur (voisinage, pâturage)	++	+	0	0
Souplesse date épandage	0	+ / ++	++	+++
Effet flore prairie	- / +	+	++	+++
Coûts retournement	0	+	++	+++
Coûts épandage	+++	++	+ / ++	+

Ainsi pour minimiser les fuites, le risque sanitaire, les volumes à épandre... sans avoir besoin de retourner les tas

Actipost

Présentation : Poudre en sac de 25 kg
Dose : 1 kg à épandre/m³ de fumier juste avant curage (en surface)

Un support minéral jouant le rôle d'éponge fertilisante pour moins de fuites

Une inoculation de bactéries pour lancer la phase fermentaire plus rapidement

Un apport énergétique : effet booster sur les bactéries et la fermentation = bonne montée en température pour plus d'hygiénisation (pathogène / adventice)

Une maturation / compostage plus aboutie se faisant sans nécessairement retourner les tas = moins d'odeurs et moins de volume à épandre

Produit utilisable en AB

Résultats ACTIPOST (sur fumier non retourné)
GAEC de PELOUNEIX - CHAMPNETERY
Printemps 2018

	Après 3 mois de stockage en kg / T		
	FUMIER TEMOIN	FUMIER ACTIPOST	diff.
MS	146	152	≈
C	52	51	≈
MO	104	103	≈
N total	3,98	4,6	+16%
C/N	13,1	11,1	- 2 points
P2O5	1,6	2,29	+ 43 %
K2O	5,96	10,04	+ 68 %
MgO	1,41	2,01	+ 43 %
CaO	3,07	6,09	+ 98 %

Dans cet essai conduit dans la Haute Vienne durant le printemps pluvieux de 2018 on observe avec ACTIPOST l'obtention d'un compost plus riche en NPKMgCa et plus réactif (C/N plus bas).

Victoire DEPOIX



S'équiper pour la mise en place de clôtures électriques... C'est possible avec OPALIM

Jusqu'au 15 février, OPALIM vous propose de découvrir les produits de la gamme clôture de PATURA à un tarif intéressant, avec des remises appliquées sur les prix catalogue.

Cela vous permet de mettre en place des clôtures électriques de qualité pour les contours de parcelles ainsi que les clôtures mobiles pour le pâturage tournant.

Le catalogue est disponible sur notre site internet www.opalim.org et également sur demande auprès de votre technicien.

Equiper l'exploitation d'un poste électrique adapté

La meilleure clôture ne sera rien sans un poste de clôture adapté à la taille du circuit à électrifier, au type d'animal à garder et à la présence ou non de végétation abondante.

Performance de l'électrificateur : 1 Joule/km de clôture

Références :

- **L'énergie d'impulsion** (en joules) : il s'agit de l'énergie qu'envoie le poste à la clôture. Plus l'énergie d'impulsion est forte plus le choc électrique que reçoit l'animal sera puissant et plus la végétation sous les clôtures sera maîtrisée.

Pour des animaux difficiles à garder, en particulier pour les ovins, il faut compter au minimum 1 joule et jusqu'à plus de 5 joules pour les longues clôtures avec une végétation forte.

- **La tension de sortie sous charge** (en Volt) : C'est l'indicateur que l'on a l'habitude de mesurer avec les testeurs de clôture ! Il est essentiel d'avoir au minimum 2 000 volts sur une clôture à tout moment.

Il faut bien garder en tête que la qualité de la prise de terre, et en particulier lors de sécheresse, est déterminante pour avoir une tension acceptable.



www.paturation.com



514 pages Commandez **gratuitement** votre catalogue 2019!

Vos interlocuteurs en France :
Guillaume Couturier • Région Sud • Tél. 06 75 05 53 93
Olivier Dauloudet • Grand Ouest • Tél. 06 25 62 51 46



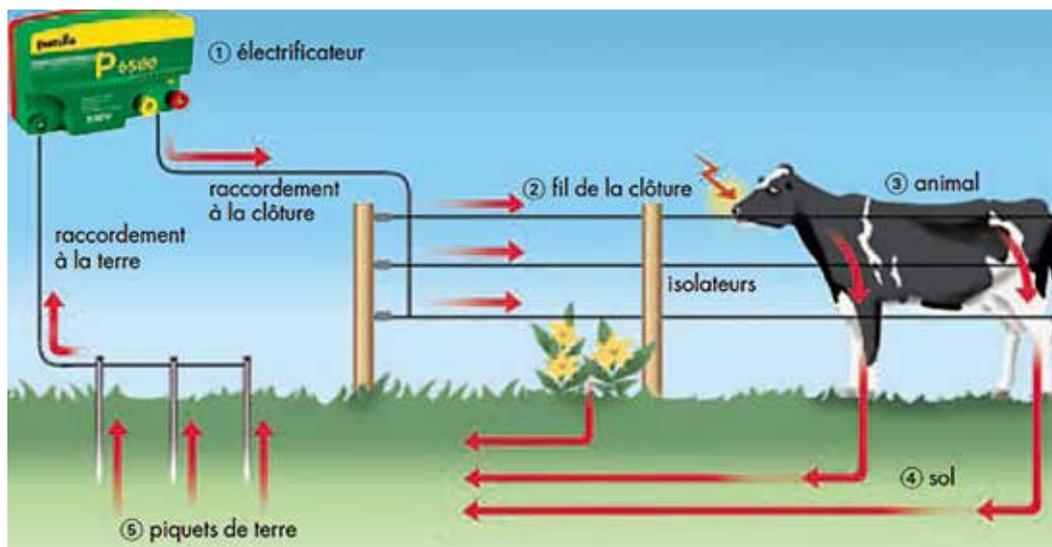
P8000 Tornado Power

L'électrificateur PATURA le plus puissant

- Pour une tension inégalée même pour des conditions et des périmètres de clôture extrêmes
- Technologie Tornado Power et régulation de puissance active
- Option télécommande (vendue séparément)

GARANTIE 3 ans

info@paturation.com • Fax 00 49 93 72 94 74 167



NB : dans les catalogues, il est fréquent de trouver la tension sous charge associée à une valeur de résistance (exprimée en ohm) : cela est une estimation de la tension avec une perte dans la végétation qui touche le fil.

Une bonne prise de terre :

- Minimum 2 piquets galvanisés de 1 m distants de 2 m.
- Les piquets sont reliés entre eux dans le sol si possible
- Sol à arroser au moment de la mise en place pour bon contact sol - piquet
- Tester : 0 Volt doit passer dans la prise de terre

Des fils électriques de qualité

La qualité d'un fil électrique se mesure à sa valeur de résistance : plus la résistance du fil est élevée plus la tension dans la clôture va diminuer.

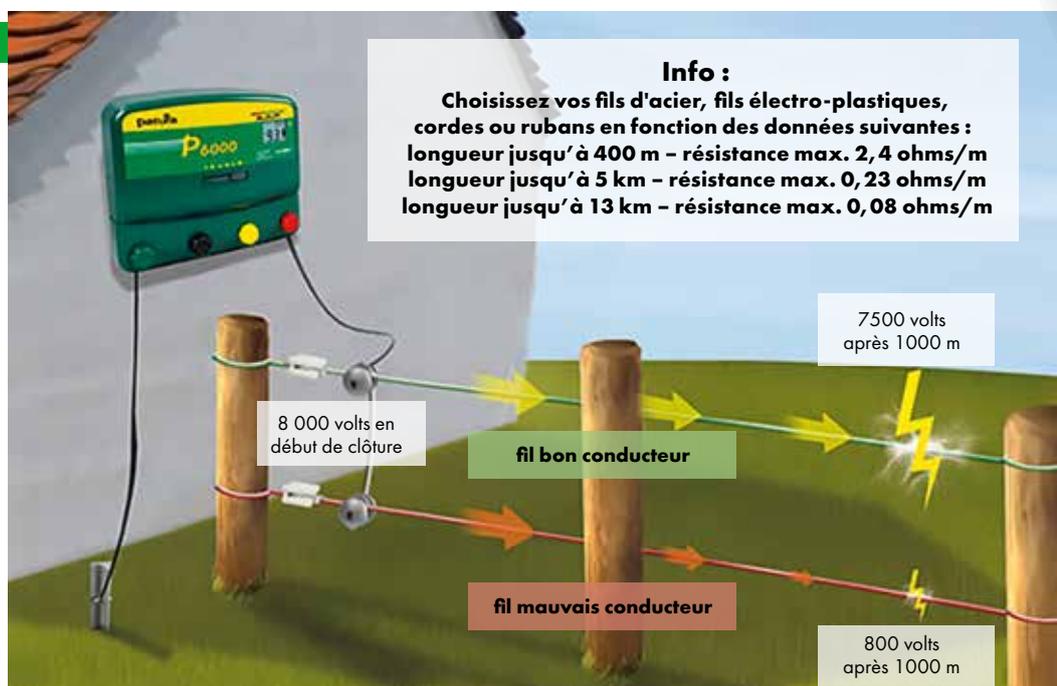
Sur de longues distances, il est nécessaire de choisir un fil à très faible résistance avec une gaine conductible.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour vous aider à évaluer vos besoins afin de chiffrer votre éventuelle commande (fils, postes de clôtures, piquets et autres accessoires de clôtures), n'hésitez pas à contacter :

Victoire DEPOIX

07 78 41 30 11 - victoire.depoix@opalim.org

Victoire DEPOIX



Info :

Choisissez vos fils d'acier, fils électro-plastiques, cordes ou rubans en fonction des données suivantes :
 longueur jusqu'à 400 m - résistance max. 2,4 ohms/m
 longueur jusqu'à 5 km - résistance max. 0,23 ohms/m
 longueur jusqu'à 13 km - résistance max. 0,08 ohms/m

7 500 volts
après 1 000 m

8 000 volts en
début de clôture

fil bon conducteur

fil mauvais conducteur

800 volts
après 1 000 m



**CHRISTIAN
DEBLOIS
et fils**

**COMMERCE DE BESTIAUX
ABATTEUR
BOVINS - OVINS**

27, avenue du 11 Novembre 1918
87250 BESSINES-SUR-GARTEMPE

Tél. 05.55.76.08.87 - Fax. 05.55.76.16.61

Christophe : 06.83.89.01.11

Christian : 06.83.89.01.12

Email : christian.deblois@wanadoo.fr

Coût de production : indispensable pour l'exploitant et déterminant pour la filière

En 2018, l'actualité agricole a été rythmée par les négociations pour la rédaction de la nouvelle loi EGALIM. Des plans filières devraient être mis en place afin de répartir de façon plus juste la chaîne de valeur du producteur au distributeur final.

Il est important que les éleveurs se mobilisent dès aujourd'hui pour mettre en place le calcul de leurs coûts de production : cela constitue le préambule nécessaire à toute négociation pour la mise en place de la contractualisation par exemple. En effet, les données qui serviront à l'établissement des prix de revient à l'éleveur seront issues des coûts de production synthétisés par l'Institut de l'Élevage.

Il est primordial de participer à la construction nationale pour faire valoir au mieux la production bovine et ovine de nos territoires dans un futur proche.

Ajoutons qu'au-delà de l'aspect filières, le calcul des coûts de production est un réel atout pour le pilotage des exploitations agricoles.

Comment calcule-t-on les coûts de production sur une ferme ?

Le logiciel Couprod® développé par l'Institut de l'Élevage est un outil permettant d'avoir un rendu simple et pédagogique.

Après un premier entretien, les données comptables de la ferme sont analysées et réparties selon différentes catégories par le technicien OPALIM : foncier et capital, frais de gestion, bâtiments et installations, mécanisation, frais d'élevage, approvisionnement des surfaces et alimentation achetée.

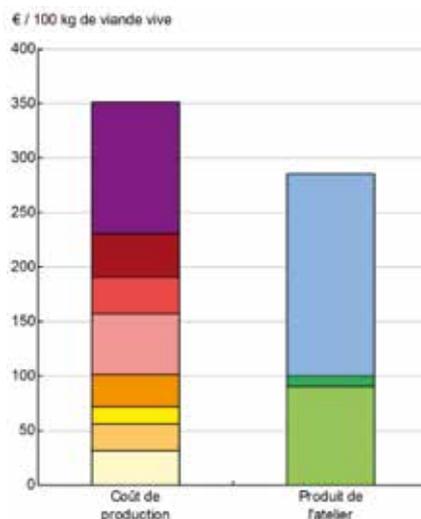


Une valeur de travail est calculée en comptant 2 SMIC par unité de travail intervenant sur l'exploitation. Ce critère, initialement porté à 1.5 SMIC, est passé à 2 SMIC en 2018 pour être plus proche des besoins de prélèvement des exploitants, somme permettant de dégager un salaire et de payer l'ensemble des charges.

D'autre part, les produits sont répartis en produits viandes (broutards et gras), autres produits et les aides

Une interprétation des résultats avec vos techniciens

Cette ventilation fine des dépenses permet une analyse des principales actions correctives à mener sur l'exploitation en partenariat avec le technicien à court et à moyen terme. En effet, prenons pour exemple la réflexion de changement d'un tracteur qui ne pourra pas se faire à la même échéance que la diminution des frais de gestion.



Coût de production total		€/ 100 kg de viande vive
Travail	121	
Foncier et capital	40	
Frais divers de gestion	33	
Bâtiments et installations	57	
Mécanisation	29	
Frais d'élevage	15	
Approvisionnements des surfaces	24	
Alimentation achetée	32	
Total	351	

Produit total		€/ 100 kg de viande vive
Produit viande	185	
Autres produits	10	
Aides	90	
Total	285	

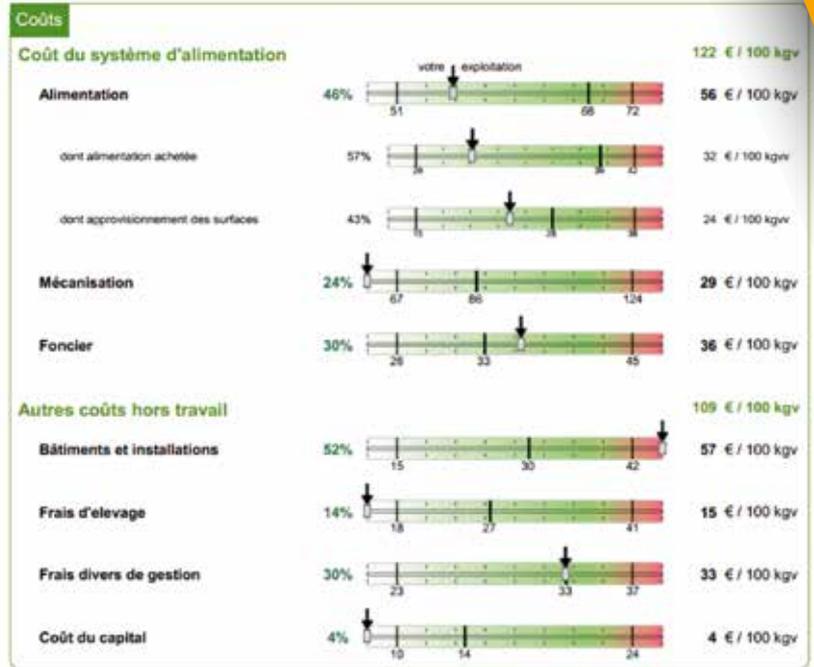
De la même façon que pour les charges, l'analyse de la répartition des produits pourra amener à une réflexion sur l'adaptation des produits au marché ou encore à la lecture des résultats zootechniques de l'exploitation.

Se positionner par rapport à des systèmes similaires

Les principaux résultats sont positionnés sur des gradients comme ci-après et il est aisé de se positionner par rapport à un groupe d'éleveurs sur les principaux postes. Ainsi, des résultats qui peuvent paraître élevés une année, comme par exemple l'achat de fourrages pour la campagne 2018/2019, pourront être lus à la lumière du groupe.



Marie SEGOVIA



GENETIC PRO

Pierre MAUSSET

- Achat / Vente animaux reproducteurs inscrit et non inscrit -
- Semences -

-HOMO POLLED-



Semences disponible

📍 La Bussière - 87400 - Saint Leonard de Noblat
☎ +33 (0) 679 72 13 69
✉ pierremausset@orange.fr

COMMERCE DE BESTIAUX - EXPORTATION

Ets **WEBER** S.A.S

LE QUEYRAUD



87260 ST-PAUL



Tél. bureau : 05 55 09 71 35 - Fax 05 55 09 60 59

Sébastien LANGEVIN : 06 71 17 25 30

Pierre BUNISSET : 06 73 70 99 61

Benjamin BUNISSET : 07 88 51 40 35

Arnaud POUPARD : 06 37 46 11 60

Michel VIGNERON : 06 84 50 54 71



Un Terroir,



des

Éleveurs

sobeivial
Abattoirs de Confolens

Une viande...

Une signature...



70, avenue Gambetta
16500 CONFOLENS

Tél. 05 45 31 34 49

Fax: 05 45 31 34 10

sobeivial16@orange.fr

Contact Éleveurs: Jacky. 06 08 23 84 82

Contact abattoir: Nicolas. 06 82 42 06 61